

A

(N^o 198.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Henri Thies Dirks, capitaine en second de navire au long cours.

MESSIEURS,

La demande en naturalisation ordinaire du sieur Dirks date du 28 octobre 1845.

Né à Morsum, isle de Silt (Danemarck) le 24 décembre 1817, il navigue du port d'Anvers depuis le 25 décembre 1835; il a été successivement mousse, novice matelot et second, à bord de différents navires nationaux, et il a fait quinze voyages dans différentes directions; il possède les connaissances théoriques et pratiques maritimes d'un habile capitaine en second, et sa conduite a constamment été bonne et morale.

Les renseignements favorables obtenus sur le compte du pétitionnaire ont engagé les autorités à appuyer sa demande.

Il sera exempt du payement du droit dû sur l'enregistrement des actes de naturalisation, s'il obtient l'indigénat avant le 21 juillet de la présente année, conformément et en exécution de l'art. 8 de la loi du 21 juillet 1844.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
